Image not found or type unknown

Empiétement d'un échafaudage sur mon terrain

Par **Co-95**, le **12/05/2020** à **21:54**

Bonsoir,

Des logements sont en construction sur le terrain mitoyen au mien. Aujourd'hui j'ai constaté qu'un échafaudage a été installé en partie sur mon terrain (sur environ 1 mètre), il gêne l'accès à mon compteur d'eau et surtout on ne m'a pas demandé mon accord. Quels sont mes droits ?

Bien cordialement

Par **oyster**, le **13/05/2020** à **08:34**

Bonjour,

Effectivement il aurait été dans les formes de demander un accord de votre part qui en pratique en cas de refus ,aménne le demandeur à passer par la case tribunal (droit à l'échelle) .

Le fait de géner l'accés au compteur ,donc de connaitre la conso pour une facturation n'est donc à vous lire pas impossible (d'autant plus que l'homme de l'art relève ce dernier une fois par an) .

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés